

Section 1

Région de Oued-Eddahab- Lagouira

Section 1- Région de Oued-Eddahab-Lagouira

Présentation

Données démographiques

La région Oued -Eddahab-Lagouira se compose de deux provinces: Oued -Eddahab et Aousserd. Elle s'étend sur une superficie de 50.880 Km², ce qui représente 7% de la superficie totale du royaume.

La population de la région est évaluée à 44.000 habitants, selon les estimations de 1998, dont 79,5% vivent en milieu urbain, contre 53,8% au niveau national.

L'effectif de la population de la région a connu un accroissement appréciable durant la période séparant les deux derniers recensements, en passant de 21 mille habitants en 1982 à 37 mille habitants en 1994, ce qui représente un accroissement annuel moyen de l'ordre de 4,8%, contre 2,1% au niveau national.

Cette région se caractérise par une structure démographique jeune: selon le Recensement général de la Population et de l'Habitat de 1994, 29,2% des habitants sont âgés de moins de 15 ans, 67,9% ont des âges compris entre 15 et 59 ans, et 2,9%, seulement, sont âgés de 60 ans et plus.

Découpage administratif

Depuis la création de la province d'Aousserd en 1998, la région comprend deux provinces: la province d'Aousserd qui se compose de deux cercles, une municipalité et 6 communes

rurales et la province de Oued-Eddahab qui se compose de deux cercles, une municipalité et 5 communes rurales :

| Provinces | Cercles | Nombre de communes | | |
|--------------|---------|--------------------|---------|-------|
| | | Urbaines | Rurales | Total |
| Oued-Eddahab | 2 | 1 | 5 | 6 |
| Aousserd | 2 | 1 | 6 | 7 |
| Région | 4 | 2 | 11 | 13 |

1- SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

Au moment de sa récupération en 1979, la province de Oued- Eddahab connaissait une insuffisance aiguë en matière d'infrastructures de base et d'équipements socio-économiques, ainsi que dans le domaine de l'administration territoriale et locale, des institutions élues et de la société civile.

Pour faire face à ce lourd héritage et relever le défi du développement de la province sur les plans économique, social et culturel, des moyens et des ressources très importants ont été mobilisés et des programmes de développement d'urgence ont été réalisés en vue d'équiper cette province de création récente et rattraper le retard accumulé au niveau des services vitaux pour les habitants de Oued-Eddahab ; cette province est devenue une région jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière depuis le 2 avril 1997, date de l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation régionale du royaume.

Grâce à ces efforts d'urgence et exceptionnels déployés par l'Etat, les établissements publics et semi-publics, les collectivités locales, le secteur privé et la société civile, plusieurs projets ont été réalisés dans différents secteurs, dont notamment :

1-1-Secteurs sociaux

- L'enseignement (année scolaire 1997-1998)

Premier cycle fondamental public

L'effectif des élèves au niveau de la région est évalué à 5.552 élèves, répartis entre 168 classes et encadrés par un staff éducatif composé de 177 enseignants et enseignantes.

Les équipements scolaires sont constitués de 10 écoles comprenant 99 salles de classe.

. Deuxième cycle fondamental public

L'effectif global des élèves, dans ce cycle, s'est élevé à 1.314 élèves répartis sur 2 collèges, comprenant 49 classes et 49 salles.

L'enseignement et l'encadrement des élèves sont assurés par un corps enseignant composé de 89 professeurs.

. L'enseignement secondaire public

L'effectif des élèves, au niveau de la région, est chiffré à 481 élèves répartis entre deux établissements, comprenant 52 salles et 22 classes. Le personnel enseignant est constitué de 56 professeurs.

. L'enseignement privé (premier cycle fondamental)

L'enseignement privé dans la région se limite à une seule école comprenant 3 classes et 3 salles. L'effectif des élèves est chiffré à 41 élèves encadrés par 3 enseignants.

- La formation professionnelle

L'effectif des stagiaires est évalué à 109 stagiaires dont 41 jeunes filles.

- La santé

Les équipements sanitaires de la région sont constitués d'un hôpital provincial comprenant 53 lits, de 3 centres de santé et de 7 pharmacies.

Le personnel médical est composé de 15 médecins, dont un seul médecin dans le secteur privé, et d'un chirurgien dentiste ; En plus d'un staff paramédical de 81 éléments.

1-2-Les secteurs productifs

- La pêche

La pêche traditionnelle prédomine dans la région. La flotte maritime se compose d'environ 2.400 unités dont 50% sont enregistrées dans la ville de Dakhla. Cette dernière s'est renforcée par l'acquisition de 6 sardiniers compte tenu de l'abondance de la sardine dans les eaux de la région comparativement aux régions traditionnelles d'Agadir et de Tan-Tan.

Le poulpe reste la variété la plus demandée en raison de sa haute valeur commerciale.

Le volume global embarqué en 1997, toutes espèces confondues, est estimé 27.360 tonnes, d'une valeur d'environ 71.181 mille dirhams. Ces poissons sont utilisés dans la consommation locale (4.583 tonnes), dans la conserve (12.846 tonnes) et dans la congélation (9.931 tonnes).

- L'industrie

Le nombre d'unités industrielles dans la région est estimé à 7 unités, employant 149 personnes à titre permanent, et réalisant un chiffre d'affaires et des investissements estimés, respectivement, à 57 et 2 millions de dirhams.

- Le tourisme

La région dispose de 10 hôtels, dont un seul classé. La capacité de ces hôtels est estimée à 158 chambres et 268 lits. Le nombre de nuitées touristiques réalisées est de l'ordre de 4.600.

- L'agriculture

Au niveau de l'agriculture, la superficie utile est estimée à 1 million d'hectares, dont 102,5 hectares irrigués (Tawarta 37,5 ha; Dhar al haouli 40 ha; Tiniguir 25 ha).

Les principales productions sont constituées de cultures maraîchères et de cultures fourragères.

1-3- L'infrastructure

- Les routes

La région dispose d'un réseau routier composé de 1.201 km de routes nationales, dont 678 km revêtus, et de 2.070 km de routes provinciales, dont 60 km revêtus. La région dispose aussi d'un aéroport.

- L'habitat

Le déficit, dans le domaine de l'habitat, est estimé à 5.000 logements, ce qui a nécessité l'engagement de plusieurs actions, actuellement en cours d'exécution: réalisation de nouveaux lotissements d'habitat, restauration de l'habitat insalubre hérité de l'ère coloniale, et réalisation de 1.000 logements au profit des habitants des camps Al ouahda.

2- STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

2-1-Potentialités et atouts

La Région Oued Eddahab-Lagouira recèle des ressources naturelles liées à la diversité de ses milieux désertiques et marins. Les principales composantes de cette richesse sont :

Une flore assez variée composée d'une végétation pérenne de faible densité et d'un grand intérêt quant à son rôle dans le maintien de l'équilibre de l'écosystème de la région.

Une faune saharienne remarquable et rare constituée principalement par la gazelle Dorcas, l'outarde et le mouflon à manchettes.

Une espèce marine d'importance mondiale qu'est le phoque moine vivant à 44 Km environ au nord de Lagouira dans une baie communément dénommée "la baie des phoques".

La Région Oued Eddahab-Lagouira recèle d'assez importantes potentialités principalement dans les domaines de l'agriculture, la pêche maritime et le tourisme.

L'activité économique de la région est dominée par le secteur tertiaire qui emploie plus de 54% de la population active. Les secteurs primaire et secondaire arrivent en deuxième et troisième position avec des proportions respectives de 34,5% et de 9,8%.

Néanmoins, ces caractéristiques ont de plus en plus tendance à s'inverser en faveur de l'agriculture et de la pêche maritime qui catalysent l'essentiel des investissements dans la région, générant des activités industrielles importantes.

2-2-Contraintes et limites

Parmi les contraintes qui pèsent sur le territoire de la région, figurent les problèmes de gestion urbaine de la ville de

Dakhla, dus à l'insuffisance des ressources financières ; on peut citer notamment :

L'assainissement liquide qui risque de perturber l'équilibre écologique dans la baie de Oued Eddahab et qui nécessite un investissement urgent de 77.200.000 DH que la commune concernée ne peut réaliser par ses ressources propres ;

L'assainissement solide qui porte atteinte à la fois à l'environnement dans la presqu'île de Dakhla et au secteur sud de cette ville, nécessitant une aide de l'Etat pour la mise de ses ordures ménagères en décharge contrôlée.

Par ailleurs, malgré un investissement de plus de 26.000.000 DH, le projet des abattoirs municipaux de Dakhla reste inachevé, faute de son branchement aux réseaux divers de la ville et d'acquisition des équipements nécessaires. Le déblocage d'un crédit FEC supplémentaire de 4.400.000 DH aux fins de l'achèvement de ce projet est d'une urgence absolue.

Selon les secteurs, les principaux problèmes se présentent comme suit :

- Au niveau du tourisme

La relance du secteur touristique dans la région passe inexorablement par le renforcement de l'infrastructure hôtelière et l'aménagement d'espaces touristiques destinés à la fois aux étrangers et aux Marocains.

Il y a lieu de signaler à cet égard que les plans d'aménagement de la ville de Dakhla et du centre d'El argoub offrent des perspectives touristiques prometteuses dont la concrétisation dépend largement de l'équipement des zones prévues à cet effet, et de l'évolution des ressources financières des communes concernées.

- Le développement des centres de pêche

Cette opération va se réaliser en deux étapes :

.A moyen terme, par la réalisation d'équipements et d'aménagements destinés à répondre aux besoins des pêcheurs, lesquels sont déjà entamés dans le cadre d'un programme de l'Office national des Pêches, avec la collaboration de la Direction de l'Équipement de la province de Oued Eddahab.

Le but de ce programme est de réaliser l'adduction des quatre principaux centres de pêche de la province en eau potable et leur désenclavement par l'ouverture de voies d'accès. Les centres concernés sont : Foum El Bouir, Aarich, Tchika et Roctchico

.A long terme, par la mise en œuvre d'un développement harmonieux et équilibré de ces centres.

- Les perspectives de développement intégré liées à la création de la province d'Aousserd

La création de la province d'Aousserd répondra aux besoins des populations locales constituées principalement d'éleveurs et pêcheurs et aboutira objectivement à l'intégration des communes rurales d'El Argoub, Imlil, Bir Anzarane, Bir Gandouz et Tichla dans le processus de développement économique et social de la région, en prélude à l'extension des infrastructures au reste du territoire régional dans les communes de Lagouira, Aghouinite, Zoug, Oum Dreiga, Mijik et Gleibat El Foula.

2-3-Axes d'intervention prioritaire

Dans ce contexte où les ressources financières locales, provinciales et régionales sont très limitées, il est difficile de promouvoir le développement de la région et des collectivités locales qui s'y trouvent sans un partenariat entre ces collectivités

territoriales assurant la complémentarité entre elles, et sans l'implication du secteur privé dans le processus de développement économique et social, à travers la création de nouveaux lotissements et l'équipement de zones industrielles et économiques.

Néanmoins, compte tenu des potentialités et des opportunités de la région, d'une part, de ses contraintes et ses limites, d'autre part, la contribution des différents départements ministériels et de tous les acteurs sera recherchée, en vue d'atteindre les objectifs prioritaires suivants :

.Réalisation du schéma de développement et d'aménagement de la région pour permettre l'intégration des programmes d'équipement communaux dans la stratégie de développement régional ;

.Amélioration et intensification de l'élevage des camélins;

.Création d'une industrie agroalimentaire qui répond aux besoins des habitants de la région ;

.Mobilisation des ressources hydrauliques au profit du monde rural dans le cadre d'un programme de localisation et de prospection destiné aussi bien à l'aménagement des points d'abreuvement pour le cheptel qu'à l'adduction en eau potable ;

.Ouverture des centres d'El Argoub et d'Aousserd à l'urbanisation et réalisation d'un minimum d'équipements dans les centres de pêche pour en favoriser le développement et y améliorer les conditions de vie ;

.Réalisation d'un programme d'étude et de construction des routes rurales dans le but de désenclaver les principaux centres de pêche de la région et les chefs lieux des communes rurales de Bir Anzarane et Bir Gandouz en vue d'y améliorer les conditions de vie, promouvoir l'emploi et développer les activités agricoles et touristiques ;

.Protection de l'environnement et achèvement des projets susceptibles de faire face au déséquilibre de l'écosystème de la baie de Oued Eddahab et la péninsule de Dakhla.

3- PROGRAMME D'ACTION

Dans le cadre de la stratégie de développement de la région, les collectivités locales ont présenté, chacune en ce qui la concerne, un programme d'investissement pour la période du plan quinquennal.

Ainsi, les investissements prévus par l'ensemble des collectivités locales de la région, pour la période du plan, s'élèvent à 70.616.921 DH (noyau dur) ; sachant que d'autres projets inscrits dans la banque de projets (285 projets, pour un coût de 1.866 millions de dirhams) seront intégrés progressivement dans les lois de finances en fonction de la disponibilité des moyens de financement.

La situation générale des investissements programmés au niveau de la région, (noyau dur et banque de projets) se présente comme suit :

Tableau 1 : Nombre et coût des projets selon leur priorité

| Type de projets | Nombre de projets | Montant (en DH) |
|-------------------|-------------------|----------------------|
| Noyau dur | 64 | 70.616.921 |
| .En cours | 18 | 7.703.225 |
| .projets nouveaux | 46 | 62.913.696 |
| Banque de projets | 285 | 1.865.818.100 |
| Total | 349 | 1.936.435.021 |

3-1- Noyau dur

- Projets en cours de réalisation

Il s'agit de projets qui ont été initiés par les collectivités locales avant l'exercice 1999-2000 et dont l'achèvement est prévu au courant de la période du Plan; ils constituent, avec les

projets nouveaux, le noyau dur du Plan actuel de développement économique et social.

Le nombre des projets en cours de réalisation s'élève à 18 projets correspondant à une enveloppe budgétaire de 7.703.225 DH, ce qui représente 11% de l'enveloppe financière globale consacrée au noyau dur.

Tableau 2 : Répartition du coût des projets en cours de réalisation selon les secteurs

| Secteurs | Montant (en DH) | % |
|----------------------------|------------------------|------------|
| Equipements sociaux | 314.958 | 4,09 |
| Distribution d'électricité | 250.000 | 3,25 |
| Assainissement solide | 104.000 | 1,35 |
| Assainissement liquide | 1.000.000 | 12,98 |
| Equipements spécialisés | 1.605.000 | 20,84 |
| Aménagements communaux | 150.000 | 1,95 |
| Voirie et éclairage public | 705.952 | 9,16 |
| Bâtiments administratifs | 3.573.315 | 46,39 |
| Total général | 7.703.225 | 100 |

D'après cette répartition sectorielle des projets en cours, il ressort que les secteurs des bâtiments administratifs, des équipements spécialisés et de l'assainissement liquide représentent plus de 80% des investissements en cours de réalisation.

- Les projets nouveaux

Les investissements prévus par l'ensemble des collectivités locales formant la région, dans le cadre des projets nouveaux, s'élèvent à 62.913.696 DH, soit près de 89% de l'enveloppe financière affectée au noyau dur du plan ; ils se répartissent comme suit :

Tableau 3 : Nombre et coût des projets selon les collectivités locales

| Type de collectivité | Nombre | Coût (en DH) | % |
|-----------------------------|---------------|---------------------|------------|
| Région | 20 | 27.599.226 | 43,87 |
| Provinces | 17 | 22.644.470 | 35,99 |
| C. urbaines et rurales | 9 | 12.670.000 | 20,14 |
| Total | 46 | 62.913.696 | 100 |

Les assemblées provinciales participeront dans l'effort d'investissement avec un volume budgétaire évalué à 22.644.470 DH, soit 36% du volume global des investissements prévus pour la période du plan.

La région comme collectivité locale prévoit la mobilisation d'une enveloppe globale destinée à l'investissement évaluée à 27.599.226 DH représentant 44% des ressources affectées à l'investissement par l'ensemble des Collectivités Locales relevant territorialement de cette région.

Les communes urbaines participeront avec une enveloppe globale de 12.670.000 DH, soit 20% du montant global des investissements nouveaux.

- Les investissements selon les sources de financement

Le montage financier des projets nouveaux financés grâce aux ressources financières mobilisées par les collectivités locales relevant de cette région, se présente comme suit :

- 73% représentent les ressources propres et les ressources affectées, soit 45.899.226 DH;
- 20% proviennent de leur part du produit de la T.V.A, soit 12.500.000 DH;
- 7% environ, au titre d'autres ressources à mobiliser dans le cadre des comptes d'affectation spéciale ou dans le cadre du partenariat, soit 4.144.470 DH.

- 1% proviennent des emprunts contractés principalement auprès du F.E.C, représentant 370.000 DH;

La répartition sectorielle des projets nouveaux et inscrits selon les besoins prioritaires des habitants de la région, se présente comme suit :

Tableau 4 : Nombre et coût des nouveaux projets selon les secteurs

| Secteurs | Coût (En DH) | % | Nombre de projets |
|----------------------------|-------------------|------------|-------------------|
| Equipements sociaux | 9.417.118 | 14,96 | 11 |
| Distribution eau | 1.300.000 | 2,06 | 2 |
| Distribution électricité | 1.211.060 | 1,92 | 2 |
| Assainissement liquide | 2.900.000 | 4,60 | 1 |
| Equipements spécialisés | 5.090.000 | 8,09 | 5 |
| Aménagements communaux | 13.450.000 | 21,37 | 8 |
| Voirie et éclairage public | 13.050.000 | 20,74 | 6 |
| Bâtiments administratifs | 16.495.518 | 26,21 | 11 |
| Total général | 62.913.696 | 100 | 46 |

Quant à l'échéancier du coût de réalisation des investissements nouveaux, il se présente comme suit :

Tableau 5 : Répartition du coût des projets nouveaux selon les années (En DH)

| Collectivités | 1999-2000 | 2000-2001 | 2001-2002 | 2002-2003 | 2003-2004 |
|-----------------------|-------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Région | 17.599.226 | 2.500.000 | 2.500.000 | 2.500.000 | 2.500.000 |
| Provinces | 7.844.470 | 3.700.000 | 3.200.000 | 3.700.000 | 4.200.000 |
| C.urbaines et rurales | 2.200.000 | 2.670.000 | 2.500.000 | 2.600.000 | 2.700.000 |
| Total | 27.643.696 | 8.870.000 | 8.200.000 | 8.800.000 | 9.400.000 |

La première année du plan draine une bonne partie des crédits d'investissement, le montant prévu dépasse 27 millions de Dirhams, soit 44% du total des investissements nouveaux programmés pendant la période du Plan.

Pour les autres années, le volume des investissements connaîtra une stabilité relative à raison d'une moyenne de 8 millions de DH, annuellement.

3-2- La banque de projets

Conformément à la stratégie suivie, dans le cadre de l'élaboration du Plan de développement économique et social, et après avoir arrêté les projets du noyau dur, les collectivités locales ont présenté, chacune dans le cadre de son plan de développement, une banque de projets dont le financement reste à trouver.

Cette banque comprend 285 projets pour un coût global de 1.865.818.100 DH, se répartissant par secteur comme suit :

Tableau 6 : Répartition sectorielle des projets inscrits au titre de la banque de projets

| Secteurs | Coût (En DH) | % | Nombre de projets |
|---------------------------------------|----------------------|------------|-------------------|
| Equipements sociaux | 83.980.000 | 4,50 | 48 |
| Equipements éducatifs et de formation | 16.000.000 | 0,86 | 3 |
| Distribution d'eau | 31.400.000 | 1,68 | 17 |
| Distribution d'électricité | 18.500.000 | 0,99 | 11 |
| Assainissement solide | 189.699.100 | 10,17 | 17 |
| Assainissement liquide | 17.100.000 | 0,92 | 20 |
| Equipements spécialisés | 480.624.000 | 25,76 | 72 |
| Vicinalité et routes secondaires | 8.800.000 | 0,47 | 4 |
| Aménagements communaux | 351.835.000 | 18,86 | 41 |
| Voirie et éclairage public | 152.090.000 | 8,15 | 17 |
| Bâtiments administratifs | 515.790.000 | 27,64 | 35 |
| Total général | 1.865.818.100 | 100 | 285 |

Les principaux secteurs concernés par les investissements programmés sont: les bâtiments administratifs avec 28%, les équipements spécialisés avec 26% (construction d'abattoirs, de marchés de gros, aménagement de zones industrielles, achat de matériel informatique et bureautique, etc), les aménagements communaux représentant 19%, l'assainissement solide qui représente 10% et les routes et l'éclairage public qui représente 8% de l'ensemble des besoins inscrits au titre de la banque de projets.

| | |
|---|-----------|
| ARTICLE 1 : REGION DE OUED-EDDAHAB- LAGOUIRA | 1 |
| 1- SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE | 4 |
| 2- STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION | 8 |
| 3- PROGRAMME D'ACTION | 13 |